

TRAVERSÉES

Appel à candidature
arts visuels

Aide au maintien
dans l'activité artistique

TRAVERSÉES :

325 artistes-auteurs bénéficiaires de l'aide au maintien dans l'activité

lundi 21 juin 2021

En mars dernier, le CIPAC, la FRAAP et le réseau Diagonal ont lancé « TRAVERSÉES », programme d'aide aux artistes-autrices et artistes-auteurs des arts visuels les plus fragilisé-e-s par la crise sanitaire. Ce programme a été réalisé avec le soutien du ministère de la Culture.

Plus de 2000 demandes d'aide ont été réceptionnées.

Le grand nombre de dossiers reçus et les situations dont ils témoignaient ont malheureusement confirmé la gravité des conséquences économiques de la crise sanitaire sur l'économie des artistes-autrices et artistes-auteurs des arts visuels.

À l'issue de l'analyse des dossiers par un comité réunissant les trois porteurs de projets et des représentants des syndicats d'artistes-auteurs, le CIPAC, la FRAAP et le réseau Diagonal se réjouissent du soutien qu'ils peuvent accorder dans le cadre de « TRAVERSÉES » à 325 artistes-autrices et artistes-auteurs.

Soutenu
par



c
i p a
c

Fédération
des professionnels
de l'art
contemporain

Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens
FRAAP

DIAGONAL
RESEAU NATIONAL DES STRUCTURES DE DIFFUSION
ET DE PRODUCTION DE PHOTOGRAPHIE

Avec les représentants des syndicats d'artistes-auteurs, le CIPAC, la FRAAP et le réseau Diagonal se sont attachés à ce que les bénéficiaires de "TRAVERSÉES" représentent toute la diversité des pratiques des arts visuels. Les lauréats sont graphistes, designer, photographes, plasticiens, peintres, sculpteurs, vidéastes, etc. ; ils et elles sont issu.e.s de toute la France, ils et elles sont artistes émergent.e.s ou confirmé.e.s.

En se mobilisant pour conduire ce projet exceptionnel, les trois porteurs du programme ont souhaité que celui-ci aille au-delà d'une simple aide pécuniaire à la production. En référence à leurs missions de structuration du secteur, les deux fédérations CIPAC et FRAAP et le réseau Diagonal ont ainsi concentré leurs efforts pour mettre en place un dispositif permettant aux artistes-auteurs lauréats de bénéficier d'un accompagnement professionnel complet.

Les 325 artistes-autrices et artistes-auteurs bénéficiaires du dispositif « TRAVERSÉES » se voient ainsi octroyer chacun :

- une bourse de 3 000 euros pour leur permettre la réalisation d'un ou plusieurs projets de création ;
- la possibilité de participer, tout au long de l'année, à un programme d'accompagnement professionnel portant notamment sur la gestion de leurs régimes social et fiscal ;
- la possibilité de rencontrer, à la rentrée prochaine, des experts et professionnels du secteur des arts visuels : commissaires d'exposition, critiques d'art, directeurs de structures...

CIPAC - Fédération des professionnels de l'art contemporain

Le CIPAC est la fédération des organisations professionnelles représentatives des institutions et des personnes qui se consacrent à la diffusion et à la promotion des arts visuels contemporains en France. Il représente la diversité des structures et des métiers qui fondent et animent ce secteur d'activités et il œuvre pour l'intérêt commun de ses adhérents.

FRAAP

La FRAAP est la seule organisation professionnelle nationale représentant le secteur associatif indépendant des arts visuels. Elle travaille à la structuration professionnelle de tous les acteurs professionnels des arts plastiques, mais aussi à la visibilité, à la reconnaissance et à la mise en valeur du rôle essentiel des associations d'artistes. La FRAAP fait la promotion des pratiques équitables (diffuseurs, employeurs), du respect des droits des artistes-auteurs, et défend des valeurs d'égalité, de parité, et de solidarité. Valeurs qui se traduisent notamment dans sa charte de déontologie dont chaque membre est signataire.

RESEAU DIAGONAL

Le réseau Diagonal, fondé en 2009, est le seul réseau en France réunissant des structures qui assurent la promotion de la création photographique et qui œuvrent pour une éducation à l'image pour tous. Diagonal est animé par la mise en œuvre de 4 missions : répondre aux enjeux de secteur par des actions d'accompagnement et de structuration, valoriser la photographie sur le territoire national et au-delà, participer à la professionnalisation des photographes, et mettre en œuvre un programme national d'ateliers de transmission et de pratique photographique pour tous, « Entre les images ».